



CERTIFICAT ATTESTANT L'ACHEVEMENT DES EQUIPEMENTS

Salvizinet, le 27 juillet 2015

Nous soussignés Jacques LARDON et Pascal TISSOT représentant la SNC
VILLENEUVE, attestons par la présente, que les équipements suivants :

Electricité, gaz, téléphone, eau potable, eaux usées, voirie (hormis les travaux de
 finition) qui desservent le lot N°.....du lotissement « Le Clos Marjolet» au lieu-dit
 La Grue, à CIVENS sont achevés.

Ce document est établi conformément aux articles et R442-18b du code de
 l'urbanisme.

Fait pour valoir ce que de droit


Pascal TISSOT

Jacques LARDON
